

ASSEMBLÉE NATIONALE2 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1415

présenté par
M. Mesnier
-----**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'alinéa 2 ouvre l'ouverture du droit à l'euthanasie par son intégration dans le code de la santé publique. En cohérence avec l'amendement de suppression de l'article, cet amendement propose la suppression de cet alinéa.